



GUIDE DU/DE LA PARTICIPANT.E

I- PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU CONCOURS

1. Qu'est-ce que c'est ?

Porté par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, l'Agence Universitaire de la Francophonie Afrique Australe et Océan Indien et le Service de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France à Madagascar, le concours Ma thèse en 180 secondes (MT 180) permet à des doctorants ou jeunes docteurs (moins d'un an) de présenter leur sujet de recherche en termes simples à un auditoire profane et diversifié. Chaque participant doit faire, en trois minutes maximum, un exposé clair, concis, attractif et convaincant sur son projet de recherche.

Le concours Ma thèse en 180 secondes offre aussi une occasion unique aux participants de parfaire leurs aptitudes en communication, tout en leur donnant la possibilité de diffuser leur recherche dans l'espace public.

Ce concours est organisé comme suit :

- Un appel à candidature est lancé sur l'ensemble du territoire malgache à destination des écoles doctorales, des établissements d'enseignement supérieur et des centres nationaux de recherches ;
- Des concours par province, qualificatifs pour la finale nationale, seront organisés.
- En fonction du nombre de candidatures par province, des présélections pourront également être organisées ;
- Tous les candidats présélectionnés bénéficieront de séances de coaching à la communication orale ;
- La finale nationale se déroulera à Antananarivo avec les meilleurs candidats de chaque province ;
- Le/la lauréat.e nationale participera à la finale internationale. Le représentant de Madagascar devra être inscrit dans une école doctorale d'un établissement membre de l'AUF ;
- Pour réguler le nombre de participants à la finale internationale, une épreuve sélective intermédiaire sera organisée par l'AUF en amont.

Le calendrier ainsi que les modalités pratiques des finales en province et de la finale nationale sont précisées dans la suite.

2. Historique

Le concours MT 180 est inspiré du concours Three minute thesis (3MT) qui a eu lieu pour la première fois en 2008 à l'Université du Queensland, en Australie.

Le concours québécois est le premier du genre en langue française et existe depuis 2012.

En 2013, pour la première fois en Europe, l'Université de Liège et l'Université de Lorraine ont organisé ce concours et deux lauréats par université ont participé à une finale franco-belge à Québec.

Depuis cette date, le concours n'a cessé d'enregistrer un nombre croissant d'États organisant des concours nationaux participant à la finale internationale (20 pays pour l'édition 2022).

Après le succès des quatre premières éditions et la troisième place de Madagascar en 2022 à la dernière finale internationale, Madagascar organise son cinquième concours national.



3. Pourquoi participer ?

Le concours MT 180 offre une occasion unique aux participants de parfaire leurs aptitudes en communication, tout en leur donnant la possibilité de diffuser leur recherche dans l'espace public. Il offre ainsi l'occasion de faire connaître le doctorant et ses travaux de recherche. Il permet également de faire la promotion des études supérieures francophones auprès notamment des étudiants de premier cycle. Enfin, formidable exercice de médiation scientifique, il permet de montrer la dynamique de la recherche et de renforcer le dialogue sciences et société.

4. Prix des lauréats de la finale nationale malgache 2023

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, le Service de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France et l'AUF Afrique Australe et Océan Indien remettront des prix du jury aux trois premiers. Un prix public sera également remis au coup de cœur du public.

II- CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ ET CRITÈRES D'ÉVALUATION

1. Critères d'admissibilité

Pour prendre part au concours, les participant.e.s doivent satisfaire aux conditions d'admissibilité suivantes :

- être dûment inscrit.e.s dans une école doctorale, pendant l'année universitaire en cours (carte d'étudiant faisant foi) ;
- être inscrits ou avoir été inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur ou de recherche dans un programme de doctorat recherche avec la rédaction d'une thèse (Ph.D.) ou avoir obtenu leur doctorat au cours des douze mois précédant la finale internationale (octobre 2023) ;
- être autorisé.e à participer au concours par le Directeur de l'École doctorale ou le Directeur de recherche (pour les inscrits);
- remplir toutes les informations requises sur le formulaire d'inscription en ligne : <https://mt180.mg.auf.org/>;
- s'exprimer en français ;
- autoriser l'utilisation de son image pour des fins de valorisation de ce concours et de ses participants ;
- Ne pas avoir remporté de prix du jury ou du public lors d'une compétition nationale précédente de MT 180.
- être disponible et présent pour les sélections en province, la finale nationale, pour la finale internationale et les activités qui y sont reliées pour représenter Madagascar (voir calendrier joint)



2. Critères d'évaluation

Voici les critères sur lesquels les membres du jury de la finale nationale se baseront pour évaluer les présentations :

a. Talent d'orateur et implication (noté sur 10)

- Le participant a-t-il démontré des qualités d'orateur : voix claire et assurée, rythme, fluidité, gestuelle, présence sur scène, etc.
- Le participant a-t-il transmis sa passion pour son sujet d'étude et donné un caractère humain à ses recherches ?
- Le participant a-t-il suscité la curiosité du public pour son sujet ?
- Le participant a-t-il fait des liens avec les besoins de la société ou l'actualité ?

b. Vulgarisation (noté sur 10)

- Le participant a-t-il expliqué les concepts ou les idées dans un langage accessible ?
- Le participant a-t-il utilisé l'humour, les figures de style, des exemples pertinents, pour illustrer son propos ?
- Le participant a-t-il expliqué clairement les recherches qu'il mène ?

c. Structuration de l'exposé (noté sur 10)

- La structure de l'exposé et l'enchaînement des idées ont-ils facilité la compréhension du sujet ?
- Les différentes parties de l'exposé (introduction, développement, conclusion) étaient-elles équilibrées ?
- La diapositive illustre-t-elle bien le propos ? Est-elle suffisamment claire ?

III- DÉROULEMENT DU CONCOURS MT 180

- Présélections en province

Les candidatures seront regroupées entre les 6 provinces de Madagascar. Chaque concours en province sera limité à 20 participants. En fonction du nombre de candidatures, une présélection pourra avoir lieu avant le concours en province qui se déroulera dans les mêmes conditions que la finale nationale.

Les concours MT180 en province auront lieu entre le 10/04/2023 et le 28/04/2023. La date sera choisie par le comité d'organisation en province.

Les meilleurs candidats des concours en province seront retenus pour la finale nationale sachant que le comité d'organisation a fixé à 20 le nombre maximum de candidats qui concourront à la finale nationale.

En dehors de la province d'Antananarivo, qui regroupe un tiers des écoles doctorales, le nombre de candidats par province qualifiés pour la finale nationale est fixé à un quota de 3. Pour la province d'Antananarivo, le quota est de 5. Dans le cas ou dans une province, le comité d'organisation local déciderait d'envoyer moins de 3 candidats, ou dans le cas d'un désistement, le comité d'organisation national se réserve la possibilité de repêcher un candidat.



- Finale nationale du Concours

La finale du concours national se déroulera le 23 mai 2023 à l'Institut Français de Madagascar à Antananarivo.

Les dispositions techniques ci-dessous, dans un souci d'équité, s'appliqueront pendant la finale nationale et les finales en province à tous les participants, sans exception.

IV- DÉROULEMENT DE LA PRESTATION DU CANDIDAT MT 180

Le déroulement de la prestation du candidat M180, décrite ci-après, est pleinement applicable à toutes les épreuves (présélections ou finales en province ou finale nationale).

Départ

- Les participants ont 180 secondes pour présenter leur sujet de recherche de doctorat et expliquer comment la recherche est menée ;
- Le chronomètre doit effectuer le décompte en partant de 180 secondes, jusqu'à 0 ;
- La personne gardienne du temps sera placée juste à côté de la scène.
Quand le ou la participant.e est prêt.e à commencer, il ou elle l'indiquera à la personne gardienne du temps par un petit signe de tête (cela permet d'éviter les faux départs). La personne gardienne du temps avertira alors le ou la participant.e par un petit signal sonore (clochette) que le chronomètre est enclenché. Autrement dit, le chronomètre part exactement en même temps que la clochette et le ou la participant.e peut alors commencer sa présentation ;
- Les mots d'introduction seront considérés dans le temps de communication.

Interruption

- En aucun cas, le chronomètre ne pourra être remis à zéro (même si le ou la participant.e a un trou de mémoire, s'il s'aperçoit qu'il a fait une erreur ou s'il estime qu'il n'était pas prêt), sauf en cas de problème technique majeur, défini ci-après ;
- Un problème technique majeur correspond, par exemple, à un micro qui ne fonctionne pas, une diapositive qui ne s'affiche pas, le chronomètre qui ne démarre pas, la clochette de départ qui ne tinte pas. Dans ce cas, le ou la président.e du jury devra interrompre la compétition et le ou la participant.e sera autorisé.e à recommencer sa prestation, une fois le problème technique réglé ;
- Le ou la participant.e ne sera pas autorisé.e à interrompre lui ou elle-même sa présentation.

Visualisation

- S'il ou elle le désire, le ou la participant.e pourra voir en tout temps le décompte précis des secondes sur un petit écran en bas de la scène (le chronomètre peut être placé sur un écran visible par le participant);
- Si les moyens logistiques le permettent, un écran peut être installé en face du public afin que celui-ci puisse voir le décompte ;
- La personne responsable du chronomètre pourra avertir le ou la participant.e par un signal visuel qu'il ne reste que 30 secondes avant la fin (ex: agiter un drapeau). Cette



alerte est optionnelle : elle s'applique selon les préférences du ou de la participant.e.

Fin

- Un signal sonore très fort (klaxon) retentira quand les 180 secondes seront écoulées et quand la diapositive « stop » du chronomètre s'affichera (aucune seconde de tolérance ne sera accordée). Dans ce cas, le ou la candidat.e aura le choix : soit il ou elle décide de continuer sa prestation et par là même de se disqualifier pour la compétition, soit il ou elle décide de ne pas terminer sa présentation et donc d'être toujours admissible à la compétition ;
- La décision du jury est sans appel.

À propos de la présentation orale :

- La présentation orale doit se faire en français.
- Aucun accessoire, autre que des feuilles de notes, ne sera autorisé : pas de pointeur laser, pas d'accessoires vestimentaires utilisés spécifiquement pour la présentation, etc.
- Le ou la participant.e a le droit d'interagir avec le public, en lui posant des questions, s'il ou elle le souhaite.
- Selon le matériel disponible dans le lieu où se déroule la finale, le ou la candidat.e pourra utiliser un micro-main, qu'il pourra disposer sur un pied de micro s'il ou elle le désire.
- Au besoin, le ou la candidat.e pourra utiliser un lutrin ou un pupitre sur la scène.

À propos du support visuel

- Les étudiant.es n'ont droit qu'à une seule diapositive, non animée, pour illustrer leurs propos. Celle-ci sera projetée sur un grand écran arrière de la scène ;
- Les textes figurant sur la diapositive doivent être en français.
- La diapositive doit être en format Powerpoint (.ppt ou .pptx) ou en format image (.jpeg ou .jpg, résolution conseillée, 300 dpi). Dans les deux cas, toutes les diapositives seront intégrées dans un seul document Powerpoint.
- Les participant.es devront s'assurer que les images utilisées sont libres de droit ou s'assurer d'avoir l'autorisation des auteurs des images pour l'utilisation dans le cadre de ce concours.
- Aucun support audio ou vidéo ne sera autorisé.
- Le titre de la présentation inscrit sur le visuel Powerpoint peut différer de celui de la thèse menée par l'étudiant.e de façon à ce qu'il ou elle puisse vulgariser son sujet. Toutefois, le titre complet de la thèse sera annoncé oralement par l'animat.eur.ice de la compétition.

À propos du Jury

Le jury est composé par le comité local d'organisation pour la finale en province et par le comité national d'organisation pour la finale nationale. Il sera constitué de représentants du monde économique, journalistique et de la culture scientifique.

En cas de conflit d'intérêt, le juge doit le déclarer à l'ensemble des membres du jury, mais pourra néanmoins évaluer l'ensemble des présentations.

Captation vidéo

La finale de MT180 sera filmée. Les vidéos devraient être accessibles aux participant.es et aux institutions, dans les deux mois qui suivront la compétition. À leur arrivée, les candidat.es devront signer une cession de droits sur leur image, en rapport avec la diffusion de ces vidéos sur Internet et de leur mise en valeur dans les médias sociaux (Facebook, Twitter, etc.)



V- MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT DES ÉTUDIANTS

1. Préparation et formation

Ma thèse en 180 secondes est un exercice ultime de concision et de vulgarisation qui nécessite une excellente préparation, tant au niveau du discours et de la prestation, qu'au niveau de la présentation du visuel sur PowerPoint.

Tous les candidats présélectionnés qui participeront à une finale en province bénéficieront d'une formation, un coaching à la prise de parole en public orienté spécifiquement sur le concours MT180.

Un entraînement avant le jour de l'évènement vous permettra également de déterminer vos préférences concernant la logistique de votre présentation :

- Préférez-vous utiliser un micro tenu à la main ou un micro sur pied ?
- Voulez-vous voir le chronomètre défiler ?
- Voulez-vous être prévenu.e par un signal visuel quand il ne vous reste que 30 secondes ?
- N'hésitez pas à visualiser les vidéos disponibles sur internet des candidats précédents.

2. Finale nationale

Prise en charge des lauréats à la finale nationale :

Les frais de transport et de séjour des candidat.e.s retenu.es pour la finale nationale, seront pris en charge sous forme de forfaits selon une grille pré-établie par ville.

Calendrier prévisionnel 2023

Dates	Activités
10 mars 2023	Lancement du concours
10 mars au 9 avril	Inscription des doctorants (en ligne)
10 avril au 28 avril	Finale locale par province
28 avril	Remise des noms des lauréats sélectionnés par province
Semaine du 8 mai	Séances de coaching (une journée à fixer)
22 mai	Coaching en présentiel
23 mai, matin	Répétition et filage
23 mai, après-midi	Finale nationale à Antananarivo
5 octobre	Finale internationale à Rabat

